



DES VIOLENCES SUR LE GENRE AU COURS DE L'ANNE 2019

JANVIER 2019

Une personne blessée en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2019 indique qu'en date du 1er janvier 2019, sur la colline Gifunzo, en commune et province Rutana, Bukuru, âgé de 45 ans, veilleur, a été battu et blessé au niveau du front par son épouse Jacqueline Sirabahenda, âgée de 36 ans, à l'aide d'un pilon. Selon des sources sur place, Bukuru a été blessé suite à une dispute avec sa femme. Selon les mêmes sources, Bukuru a été conduit au CDS de Rutana pour y bénéficier des soins médicaux tandis que Jacqueline est toujours libre.

Une personne tuée en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 janvier 2019 indique qu'en date du 11 novembre 2018, sur la colline Kiyonza, commune Bugabira, province Kirundo, Denise Nyabenda, âgée de 30 ans, a été tuée égorgée à l'aide d'un couteau par son époux Emmanuel Rambaramba. Selon des sources sur place, les voisins ont trouvé le corps de la victime dans sa maison et le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du parquet de Kirundo. Selon les mêmes sources, le mobile de cet assassinat n'a pas été connu.

Une personne violée en commune et province Muramvya

En date du 15 janvier 2019, sur la colline, commune et province Muramvya, Y.N., âgée de 16 ans, originaire de la colline Masango, zone et commune Muramvya, a été violée par Joachim Ndayikengurukiye, policier du commissariat de Muramvya, affecté à la prison de Muramvya. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été attrapé en flagrant délit dans une propriété appartenant au Lycée de Muramvya. Il a été arrêté et détenu au commissariat provincial en date du 15 janvier 2019 avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 16 janvier 2019.

Une personne violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 14 janvier 2019, vers 19 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, O. N., âgée de 33 ans, a été violée par son voisin Dieudonné Nsavyimana, âgé de 40 ans quand elle rentrait du cabaret de cette colline. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait une machette qu'il a utilisée pour terroriser la victime. Selon les mêmes sources, celle-ci a crié et les voisins sont intervenus. Ils ont alors arrêté l'auteur et l'ont conduit au cachot communal de police à Bugenyuzi.

Une personne tuée en commune et province Muyinga

En date du 21 janvier 2019, vers 20 heures, sur la colline Butihinda, zone Cumba, commune et province Muyinga, Emelyne Miburo a été tuée par son mari, Roger Nzoyihera. Selon des sources sur place, la victime a été frappée par son mari lors d'une dispute et elle est morte sur le champ. Le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la PJ à Muyinga.

Une personne tuée en commune Rugazi, province Bubanza

En date du 26 février 2019, vers 18 heures, à la sous-colline Rweya, colline Karambira, zone et commune Rugazi, province Bubanza, deux jeunes hommes âgés entre 25 ans et 30 ans ont violé et assassiné Emelyne Irakoze, une jeune fille de cette localité. Selon des sources sur place, ils ont pris de force cette élève dans un boisement d'eucalyptus quand elle allait emprunter un cahier chez son camarade de classe. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot communal de Rugazi.

Un corps sans vie retrouvé en commune Buhinyuza, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 février 2019 indique qu'en date du 24 février 2019, vers 16 heures, sur la colline Muramba, commune Buhinyuza, province Muyinga, un corps sans vie de Félicisme Mukantambara, âgée de 26 ans, élève au Lycée Communal Muramba en 2^{ème} année post fondamental, option sciences sociales et humaines, a été retrouvé dans la brousse. Selon des sources sur place, la victime a été violée et blessée dans ses parties génitales à l'aide des objets tranchants, puis étranglée à l'aide d'une corde. Trois suspects dont Roger Niyongabo, enseignant de l'ECOFO Vyondo qui courtisait la fille, ont été arrêtés par la police et conduits au cachot communal de police à Buhinyuza.

Une personne tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 28 janvier 2019, vers 8 heures du matin, Aline, habitant de la colline Nyaruhisha, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke a été tuée à l'aide d'une machette par Jules, son mari, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'être stérile. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par des Imbonerakure de la localité et détenu au cachot de la zone Ndora.

Une personne violée en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 janvier 2019 indique qu'en date du 21 janvier 2019, vers 18 heures, sur la colline Gahwazi, zone Butanuka, commune Mpanda, province

Bubanza, une fillette prénommée N., âgée de 6 ans, a été violée par Dieudonné, âgé de 28 ans, originaire de la province Muramvya. Selon des sources sur place, la victime se promenait à l'ECOFO Gifurwe I lorsqu'elle a été prise de force par le présumé auteur. Selon les mêmes sources, celui-ci a été attrapé et détenu au cachot du poste de police de la commune Mpanda tandis que la victime a été transportée à l'hôpital de Mpanda pour des soins médicaux.

Une personne violée en commune et province Rutana

En date du 1^{er} février 2019, au chef-lieu de la commune et province Rutana, E. élève de la 1^{ère} année post fondamental au lycée Rutana a été violée par Jean Pierre Nkwirikiye, Directeur de l'ECOFO Gifunzo qui l'hébergeait chez lui. Selon des sources sur place, le parquet de Rutana a déjà sorti un mandat d'arrêt mais le présumé auteur a pris fuite.

Une fille violée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 23 février 2019, N. de l'ECOFO Mirombero en 7^{ème} année, native de la colline, zone et commune Murwi, province Cibitoke, a été violée par un jeune Imbonerakure prénommé Yves de la colline Mirombero. Selon des sources sur place, les parents de la victime ont porté plainte contre ce jeune Imbonerakure mais se sont vu intimider par les autres jeunes Imbonerakure. Ces jeunes sont venus en masse au bureau de l'administrateur et celui-ci s'est rangé de leur côté en libérant Yves l'agresseur de la fille.

Une fille violée en commune et province Bubanza

Dans la nuit du 19 février 2019, vers 21 heures, à Giko, sur la colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, C.N., âgée de 15 ans a été violée dans la brousse par Jean Bosco Ndabarushimana, âgé de 25 ans, marié et père d'un enfant. Selon des sources sur place, cet incident a eu lieu au moment où cet homme était accompagné par cette fille après une visite de Jean Bosco Ndabarushimana à la famille de la victime. Celle-ci a été conduite au centre Seruka pour lui faire des examens et des soins appropriés. Selon les mêmes sources, le chef de colline Gasereka, Oscar avec 6 jeunes Imbonerakure Nestor Horihoze, Nyamarira, Jérôme Mbonimpa, Emmanuel Sibomana, Egide Nduwayezu et Melchior Nsavyimana ont aidé Jean Bosco Ndabarushimana à prendre fuite. Ce chef de colline et ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Une fille violée en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 février 2019 indique qu'en date du 15 février 2019, vers 16 heures, sur la colline Masama, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, une fillette de 9 ans nommée N. a été violée par deux garçons voisins, les nommés Yamuremye, âgé de 13 ans et Girukwishaka, âgé de 14 ans. Selon des sources sur place, ils ont profité de l'absence des parents quand la fille était chez eux, comme les membres des 2 ménages se rendent visite souvent. Les présumés auteurs ont été arrêtés par la police mais ont été libérés le

même jour sous le motif qu'ils sont encore mineurs tandis la fille a été conduite à l'hôpital de Karuzi.

MARS 2019

Une fille violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mars 2019 indique qu'en date du 3 mars 2019, vers 19 heures, un prénommé Aaron, âgé d'une cinquantaine d'années, cordonnier, œuvrant au chef-lieu de la province Ruyigi, dans le quartier Sanzu II, a violé une prénommée L., âgée de 10 ans, dans sa maison. Selon des sources sur place, vers 13 heures du 4 mars 2019, l'auteur présumé a été appréhendé par la police et conduit au cachot de la police de Ruyigi.

Violence domestique en commune Mugamba, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mars 2018 indique que depuis le 1^{er} mars 2019, une femme du nom de Immaculée Sindayigaya, âgée de 28 ans, de la composante sociale Hutu, mère de 4 enfants, originaire de la colline Mudubugu, commune Gihanga, province Bubanza, s'est réfugiée au bureau communal de Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, cette femme avait été renvoyée par son mari, Jean Claude Mfashimana, ex-FAB, de la composante sociale Tutsi de la colline Muyange, commune Mugamba. Selon les mêmes sources, Immaculée Sindayigaya et Jean Claude Mfashimana vivaient en union libre. En outre, ce dernier a été emprisonné au cachot de la police Mugamba mais il a été relâché. Cette affaire qui était au niveau du tribunal de résidence de Mugamba a vu l'intervention de la Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Aimée Laurentine Kanyana qui, en date du 15 mars 2019, a mené une descente sur terrain pour remettre publiquement la maison à la femme et a donné une injonction au Parquet de Bururi pour arrêter Jean Claude Mfashimana.

Une personne violée en commune Gishubi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mars 2019 indique qu'en date du 10 mars 2019, le soir, un motocycliste, âgé d'environ 25 ans, de la colline Cimba, zone Nyabiraba, commune Gishubi, province Gitega, a violé C., âgée de 16 ans, élève de l'école fondamentale Nyabiraba II. Selon des sources sur place, le lendemain, le chef de colline Cimba a proposé au présumé auteur d'épouser cette victime pour ainsi étouffer l'affaire. Selon les mêmes sources, des leaders communautaires ont plaidé auprès de l'administrateur pour que le présumé auteur réponde de ce viol et la jeune fille retourne à l'école.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 11 mars 2019, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, une jeune fille nommée N., âgée de 16 ans, originaire de la colline Bihemba, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, de la même province, a été violée dans une maison isolée et inhabitée par un conducteur de taxi-moto, surnommé Matabura, âgé de 45 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Muhweza, zone Buhinyuza, résidant au centre de Karuzi, commune Buhiga, province Karuzi. Selon des sources sur place, le motard transportait cette victime chez la Gouverneure de la province Karuzi, Calinie Mbarushimana où elle allait travailler comme domestique. Selon les mêmes sources, cette victime a été emmenée chez ladite autorité, le matin

du 12 mars 2019, qui l'a conduite par après à l'hôpital de Karuzi pour des soins médicaux. A cette même date, la Gouverneure de la province Karuzi a suspendu les activités des motocyclistes du centre urbain de Karuzi pour contraindre ces derniers à dénoncer leur collègue, présumé auteur du viol.

Une personne violée en commune Musongati, province Rutana

En date du 11 mars 2019, vers 22 heures, sur la colline et zone Shanga, commune Musongati, province Rutana, une prénommée C., âgée de 14 ans, résidant à cette même colline, a été violée par un homme de cette localité, agent de l'Institut National de l'Environnement et de la Conservation de la Nature (INECN). Selon des sources sur place, celui-ci a été attrapé en flagrant délit et a été conduit au cachot du commissariat communal. Selon les mêmes sources, la victime a été amenée dans un établissement sanitaire de la place pour des soins médicaux.

Une personne violée en commune Musongati, province Rutana

En date du 14 mars 2019, sur la colline et zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana, une prénommée D., malade mentale, âgée de 34 ans, a été violée par un prénommé Gordien, membre du CNDD-FDD, enseignant de l'ECOFO Cumba. Selon des sources sur place, la victime a été vite conduite au centre de santé de Ngoma pour la prévention contre les IST et la grossesse non désirée. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a fui vers la République Unie de la Tanzanie.

Une personne violée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 20 mars 2019, vers 2 heures du matin, sur la colline Burimbi, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, quatre hommes non identifiés armés de deux pistolets ont violé une fille prénommée C., âgée de 17 ans. Selon des sources sur place, ces hommes armés ont aussi volé des minerais d'or d'une valeur de 6 millions francs burundais chez J., père de la victime, vendeur de minerais. Selon les mêmes sources, cette victime a été transportée à l'hôpital de Masango.

Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 26 mars 2019, sur la septième transversale Cibitoke, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Jean Claude Nzobonimpa, âgé de 35 ans, membre du parti CNDD-FDD, démobilisé de la police, a été blessé grièvement à la tête par sa femme Christine Harerimana. Selon des sources sur place, les conflits familiaux sont à la base de cette blessure.

Une personne blessée en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mars 2019 indique qu'en date du 24 mars 2019, vers 23 heures, sur la colline Masama, zone Rugwiza commune Nyabikere, province Karuzi, une femme prénommée Faustine, âgée de 32 ans, a été blessée au niveau du cou à l'aide d'une machette par son mari nommé Ntamakuriro, âgé de 40 ans, lui reprochant d'infidélité. Selon des sources sur place, ce sont les voisins ayant entendu les cris de la victime, qui sont intervenus et l'ont sauvée. Ils l'ont transportée vers le CDS Nyabikere tandis que l'auteur a pris le large.

Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana

En date du 25 mars 2019, sur la colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Francine Ndarufatiye, cultivatrice, a été tuée par son mari, âgée de 48 ans. Selon des sources sur place, cet homme avait même mutilé les testicules de ses deux garçons à leur naissance, l'un d'entre eux a succombé à cette mutilation tandis que celui qui a survécu est âgé de 8 ans. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de la police de Giharo.

AVRIL 2019

Une personne violée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 7 avril 2019, le matin, vers 5 heures, sur la colline, zone et commune Murwi, province Cibitoke, une veuve nommée M. a été violée dans sa maison par le nommé Musobozi. Selon des sources sur place, ce présumé auteur de viol a pillé aussi les biens de la victime et il a été arrêté par la police qui l'a conduit directement au parquet de Cibitoke.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 1^{er} avril 2019, vers 11 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une fille nommée K., âgée de 19 ans, a été violée par un prénommé Frédéric, âgé de 45 ans, commerçant, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, l'auteur s'est introduit par force dans la chambre de la victime qui habite chez son frère, militaire, locataire de la maison de Frédéric. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Buhiga tandis que l'auteur a été arrêté en date du 3 avril 2019 par la police et détenu au cachot de la zone Buhiga.

Une personne violée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 11 avril 2019, sur la colline Bitare, commune Bukinanyana, province Cibitoke, V.B., âgée de 16 ans, élève au collège communal Bitare, a été violée par un nommé Masabo, jeune Imbonerakure, motard, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur est incarcéré au cachot du poste de police de la commune Bukinanyana.

Une personne violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 avril 2019 indique qu'en date du 5 avril 2019, vers 18 heures, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba, J.N., âgée de 25 ans, a été violée chez elle par deux personnes dont Bernard Nyabenda, militaire et ancien membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été tabassée à son domicile par Bernard Nyabenda, Nicodème Niyonsaba, Bernard Miburo, Karenie Murekerisoni, Michel et Eliezer avant d'être violée. Selon les mêmes sources, l'origine de ce crime est un conflit social issu des problèmes religieux de l'église appelée « Love » représentée par Mami de nationalité coréenne. Les six présumés auteurs, tous membres de cette même église, ont comparu devant l'OPJ à Nyanza-Lac mais sont restés libres.

Deux personnes tuées en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 13 avril 2019, vers minuit, sur la colline Karimbi, zone Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga, Sophonie Bagabo a décapité sa femme Rosette Nzohabonimana et son enfant de 2 ans, Manassé Nzohabonimana, à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, la femme venait de rentrer d'exil il y a quelques jours, ce qui n'avait pas plu à son mari qui entretenait déjà des relations avec une concubine. Le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot du commissariat communal de la police à Gasorwe.

Une personne tuée en commune Musongati, province Rutana

En date du 8 avril 2019, sur la colline Rusunu, zone et commune Musongati, province Rutana, Kabura a été étranglée par son mari Ryohoro. Selon des sources sur place, le présumé auteur a fui vers un endroit non encore connu et la police continue à mener des enquêtes.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 16 avril 2019, vers 16 heures, sur la colline Rweya, commune Buhiga, province Karuzi, A. R., âgée de 16 ans, a été violée par Révérien Mbazumutima, âgé de 30 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a attrapé la victime qui était seule en train de puiser de l'eau au marigot. Ce présumé auteur a été arrêté par la population et conduit au cachot de la zone Buhiga en date du 18 avril 2019 tandis que la victime a été évacuée vers l'hôpital de Buhiga.

Une personne violée en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 15 avril 2019 indique qu'en date du 13 avril 2019, sur la colline Kiziba, commune Mbuye, province Muramvya, A. N. I., âgée de 15 ans, élève en 8^{ème} année, a été violée par Claude, âgé de 22 ans, cultivateur. Selon des sources, les faits ont eu lieu dans la brousse où Claude gardait des vaches. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu à la prison de Muramvya.

Une personne tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke,

En date du 22 avril 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline Nyamyeha, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, une femme a tué Thomas, son mari à coups de machette alors que celui-ci dormait, dans la nuit du 21 au 22 avril 2019. Selon des sources sur place, les raisons de cet assassinat nous restent encore inconnues. Cette femme a pris le large d'après le témoignage de leur enfant.

Une personne violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2019 indique qu'en du 14 avril 2019, dans le quartier Sanzu II, commune et province Ruyigi, A.N., travailleuse domestique, a été violée par Jean Marie, âgé d'environ 40 ans, gestionnaire au district sanitaire de Ruyigi. Selon des sources sur place, Jean Marie a profité de l'absence de son épouse et a pris de force sa domestique, A.N. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté et détenu à la prison de Ruyigi.

MAI 2019

Une personne tuée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 30 avril 2019, sur la colline Kinyovu, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo, une femme a été tuée à coups de machette par son mari nommé Nziranziza. Selon des sources sur place, cet assassinat est lié à un conflit conjugal. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu au commissariat de la PJ de Kirundo.

Tentative d'assassinats en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 29 avril 2019, sur la colline Magara1, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, André Irambona, ex-administrateur de la commune Bugarama, a brûlé avec du lait chaud sa femme Aggripine Nihorimbere et son fils d'environ 4 ans. Selon des sources sur place, une divergence sur la gestion des ressources familiales est à la base de cet incident. Selon les mêmes sources, ces deux victimes ont été dépêchées à l'hôpital Prince Régent Charles de Bujumbura tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge. En date du 2 mai 2019, il a été jugé dans un procès de flagrante et condamné par le TGI Rumonge à 20 ans de SPP, une amende de 400 cent mille de fbu et 2 millions de fbu pour les soins de santé des victimes.

Une personne tuée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mai 2019 indique qu'en date du 5 mai 2019, vers 7 heures du matin, dans la vallée de Gisuma, sur colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un corps sans vie de Goreth Kigeme, âgée de 8 ans, de la composante sociale Twa, a été retrouvé. Selon des sources sur place, son corps était ligoté à l'aide d'un morceau de pagne et présentait des traces d'étranglement ainsi que des signes de traumatismes aux organes génitaux montrant qu'elle avait été violée avant d'être tuée. Selon les mêmes sources, en date du 7 mai 2019, deux personnes à savoir Buso, âge de 23 ans et Mpfoyokurera, âgé de 17 ans, tous de la même colline et de la même composante sociale, ont été arrêtées par la police et conduites au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi pour des raisons d'enquête

Une personne violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 13 mai 2019, vers 19 heures, sur la colline Rudaraza, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, une fille prénommée F., âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Rudaraza, a été violée par un prénommé Athanase, âgé de 24 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a croisée au chemin lors qu'elle rentrait chez elle et l'a conduite par force vers une bananeraie proche. Le présumé auteur a été arrêté par la police en date du 14 mai 2019 et conduit au cachot de la police à Buhiga.

Une élève tuée après être violée en commune et province Ngozi

En date du 28 juin 2019, dans l'après-midi, près d'une station de lavage de la colline Mirango, zone Mivo, commune et province Ngozi, le corps sans vie d'Ange Gretta Irutavyose, âgée de 17 ans, élève en 2ème année post-fondamentale au Lycée communal Karambi, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime avait des traces d'étranglement et de viol. Selon les mêmes sources, elle a été violée puis tuée le soir de la veille lorsqu'elle rentrait sur la colline Gasebeyi de

la même zone où elle habitait. Elle s'était rendue chez l'une des camarades de classe pour lui expliquer le cours de Mathématiques. Les mêmes sources ajoutent que des Imbonerakure patrouillant tous les soirs dans cette localité sont soupçonnés d'être des présumés auteurs de cette barbarie

JUIN 2019

Une femme tuée par son mari en commune Musigati, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique qu'en date du 29 mai 2019, vers 13 heures, sur la sous-colline Ruzibira, colline et zone Ntamba, commune Musigati, province Bubanza, Francine Niyonkuru, âgée de 27 ans, mère d'un enfant, a été assassinée à son domicile par son mari prénommé Sartiel, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot du poste de police de la commune Musigati en date du 3 juin 2019. Selon les mêmes sources, des conflits conjugaux étaient à l'origine de cet incident. Des Imbonerakure de cette localité ont intimidé les parents de la victime qu'ils seront tués s'ils osent suivre le cas à la justice.

Une personne tuée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique qu'en date du 2 juin 2019, sur la colline Muzenga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une femme enceinte, Candide Karenzo, âgée de 35 ans, a été tuée à la machette par son mari Vianney Manirambona, âgé de 25 ans. Selon des sources sur place, la victime rentrait à la maison lorsqu'elle a croisé son mari qui lui a asséné deux coups de machette à la tête avant de prendre le large. Selon les mêmes sources, elle a rendu l'âme au CDS de la zone Rusamaza où elle avait été évacuée. Ce couple vivait séparément suite aux conflits familiaux et la femme avait préféré aller chez ses parents. L'administrateur communal de Gihogazi, Antoine Bisabwimana affirme que la police est à la recherche du présumé auteur.

Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 juin 2019 indique qu'en date du 1er juin 2019, sur la colline Rubumba, commune Kiganda, province Muramvya, A. T., âgée de 6 ans, de la même colline, a été violée par Charité Nkurunziza, âgé de 16 ans, travailleur domestique chez les parents de la victime et originaire de la colline Bupfunda, commune Rutegama de la même province. Selon des sources sur place, en date du 1er juin 2019, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de police.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juin 2019 indique qu'en date du 3 juin 2019, sur la colline Burarana, commune Bukeye, province Muramvya, A. A., âgée de 5 ans, a été violée à la maison par Moïse Ngabireyimana, vendeur de beignets, âgé de 14 ans, originaire de la colline Busenda, commune Bukinanyana, province Cibitoke. Selon des sources sur place, la mère de la victime a porté plainte chez un OPJ mais le présumé auteur n'a pas été arrêté parce que ce dernier qui a moins de 15 ans est pénalement irresponsable, selon le code de procédure pénal. La victime a été transportée à l'hôpital de Muramvya pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 27 juin 2019, sur la colline Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke, G. N., âgée de 13 ans, élève à l'ECOFO Ngoma de la commune Murwi, a été violée par Gérard Bukuru, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, le présumé auteur n'a pas été inquiété. Selon les mêmes sources, le surnommé Bakari, responsable des jeunes Imbonerakure sur la colline Ngoma a menacé les parents de la victime de ne pas porter plainte et de ne pas conduire la victime au centre intégré chargé des violences basées sur le genre à Cibitoke.

SEPTEMBRE 2019

Une femme violée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 13 août 2019, vers 19 heures, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, C.N., âgée de 37 ans, a été violée dans la brousse par Ciza, membre du parti CNDD-FDD, marié, âgé de 35 ans et résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le large et la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, en date du 10 septembre 2019, le présumé auteur a été attrapé et détenu au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En date du 9 septembre 2019, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, C. I., écolière en 2^{ème} année, âgée de 8 ans, a été violée par Frédéric Nkuzimana, âgé de 29 ans dans sa maison. Selon des sources sur place, la victime travaillait chez Frédéric Nkuzimana, présumé auteur. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de la commune Bubanza tandis que la victime a été conduite au centre Seruka de Bujumbura Mairie.

OCTOBRE 2019

Une personne violée en commune et province Muramvya

En date du 29 septembre 2019, sur la colline Biganda, commune et province Muramvya, D.N., âgée de 20 ans, a été violée par Firmin Nduwimana, cultivateur et marié, lorsqu'elle rentrait à la maison. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été incarcéré à la prison de Muramvya

Une élève violée en commune Kiganda, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2019 indique qu'en date du 27 octobre 2019, sur la colline et commune Kiganda, province Muramvya, S. M., âgée de 17 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Kiganda II, résidant sur la colline Burenza, de la même commune, a été violée par Vincent Nduwimana, âgé de 20 ans, cultivateur et résidant sur la colline Kiganda. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a violée chez lui alors qu'ils revenaient d'un cabaret. Ce présumé auteur a été arrêté et détenu au commissariat communal de Kiganda.

NOVEMBRE 2019

Une fillette violée en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2019 indique qu'en date du 8 novembre 2019, vers 15 heures, sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, J.A.N., âgée de 6 ans, a été violée par un jeune garçon nommé Irakoze travaillant comme domestique chez le nommé Bandyatuyaga, directeur de l'ECOFO Ruhuma. Selon des sources sur place, le garçon a profité de l'absence des parents de la victime et s'est introduit dans la maison pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyabikere pour les soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large après le crime.

Une mineure violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 novembre 2019 indique qu'en date du 30 octobre 2019, sur la colline, commune et province Muramvya, K.I., âgée de 10 ans, élève à l'ECOFO Muramvya III, en 6^{ème} année a été violée par Térance Ngendahayo, âgé de 27 ans, vendeur de lait, originaire de la colline Mpehe de la même commune et résidant au chef-lieu de Muramvya. Selon des sources sur place, la victime a été violée quand elle est allée acheter du lait dans une cafetaria où travaillait Térance. Ce dernier a été incarcéré à la prison de Muramvya.

Une personne violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 novembre 2019 indiqu'en date du 31 octobre 2019, sur la colline, commune et province Muramvya, R.M., travailleuse domestique, âgée de 17 ans, originaire de la colline Masango, de la même commune, a été violée par Brice Ntakarutimana, travailleur domestique, âgé de 23 ans, originaire de la colline Murambi, commune Muramvya. Ils travaillaient dans la même maison. Le présumé auteur a été arrêté et détenu à la prison de Muramvya.

DECEMBRE 2019

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 28 novembre 2019, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, S.I., âgée de 3 ans a été violée par Gabriel Nibizi, travailleur domestique, originaire de Rubirizi, province Kayanza et résidant actuellement à Rweteto.

Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2019 indique qu'en date du 24 novembre 2019, vers 8 heures du matin, sur la colline Gaharo, commune Bukeye, province Muramvya, D. N., âgée de 18 ans, habitant sur cette même colline, a été violée par Vianney Nimbeshaho, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime venait de la collecte d'herbes pour le bétail et a croisé l'auteur du viol, armé d'une serpe. Il a forcé la victime à déposer ses herbes par terre. Il l'a intimidée en lui disant qu'il la tuerait si elle criait et l'a violée.

Une fille violée en commune Mutaho, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 décembre 2019 indique qu'en date du 28 novembre 2019, le matin, sur la colline et commune Mutaho, province Gitega, D. N., travailleuse domestique, a été violée par son patron, Anatole Mbazumutima, Directeur Communal de l'Enseignement et adjoint du Représentant du parti CNDD-FDD dans la commune Mutaho, au domicile de ce dernier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté, le même jour et détenu au cachot de la police. La victime a été conduite à l'hôpital par Prosper Manirakiza, enseignant à l'ECOFO Ruganira, ancien membre du parti CNDD-FDD, résidant à Kigwati. Selon les mêmes sources, les responsables provinciaux du parti CNDD-FDD ont tenté de faire libérer le présumé auteur et d'endosser ce crime à des membres du parti CNL mais ils se sont heurtés à l'implication de la Ministre de l'Education, Janvière Ndirahisha. Cependant, Denis, responsable du parti CNL au niveau communal et Marc Hakizimana, chargé des jeunes du parti CNL à Mutaho et Prosper Manirakiza, ont été arrêtés le 29 novembre 2019. Denis et Marc Hakizimana ont été libérés le même jour tandis que Prosper a été transféré à la prison de Gitega en date du 11 décembre 2019.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 14 décembre 2019, sur la colline Kigereka, commune Bukeye, province Muramvya, P.I., âgée de 4 ans, a été violée par Arsène Niyongabire, âgé de 17 ans, conducteur de taxi-vélo. Selon des sources sur place, la victime a été violée chez le présumé auteur.

Un homme blessé par sa femme en commune et province Rutana

En date du 18 décembre 2019, vers 20 heures, sur la colline, zone, commune et province Rutana, Eduard Barantandikiye, âgé de 59 ans, a été battu et blessé sur sa bouche à l'aide d'un marteau par sa femme Delphine Barihuta, âgée de 43 ans. Elle a accusé son mari d'entretenir des concubines et lui a obligé de rentrer tous les jours avant 20 heures sinon le mari est battu par sa femme à coups de bâton.

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, A.I., âgée de 4 ans, a été violée au domicile familial, par Patrick Niyonsenga, âgé de 20 ans, originaire de la colline Munanira, commune Rutegama, province Muramvya.

Une femme battue par son mari en commune Musongati, province Rutana

En date du 27 décembre 2019, sur la colline Buhinga, zone et commune Musongati, province Rutana, Collette Nibigira, âgée de 33 ans, a été battue et renvoyée par son mari Félicien Ndayizeye, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, la cause de ces violences est que Collette a empêché son mari de vendre une partie de leur propriété foncière sans son aval. Selon les mêmes sources, cette femme a accusé son mari d'entretenir une concubine de la localité.

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, A.I., âgée de 4 ans, a été violée au domicile familial, par Patrick Niyonsenga, âgé de 20 ans, originaire de la colline Munanira, commune Rutegama, province Muramvya.

LIGUE ITEKA